Le coût d'un chauffe-eau thermodynamique : de 2500 à 4000 €

Hors aides, comptez de 2500 à 4000 € TTC pour la fourniture et la pose d'un modèle aérodynamique, davantage pour un appareil géothermique ou héliothermique, l'installation de captage étant nettement plus coûteuse. La cuve, le corps de chauffe, les pièces électriques et électroniques sont garantis 5 ans. La PAC, le ventilateur et autres composants ne le sont que 2 ans.

Le surcoût, par rapport à un chauffe-eau électrique, est amorti en 8 ans

Selon les calculs de l'Ademe, la dépense annuelle d'eau chaude sanitaire pour 4 personnes (estimée à 2650 kWh) est de 390 € TTC avec un chauffe-eau électrique classique, dont le prix d'achat et la pose s'élèvent à 1000 € TTC. Cette dépense peut être ramenée à 155 € TTC/an avec un chauffe-eau thermodynamique aérothermique présentant un COP normatif de 1,50 (effectif de 0,60). Le retour sur investissement est d'environ 8 ans au tarif actuel de l'électricité, en fonctionnement en heures creuses et si l'on inclut un crédit d'impôt de 26 %.

DOC. AEROMAX

Un achat subventionné

Ces dernières années, plusieurs aides financières ont été mises en place pour inciter les particuliers à remplacer leur chauffe-eau par un modèle de nouvelle génération, plus sobre, notamment un chauffe-eau thermodynamique. Ces diverses aides sont parfois cumulables : crédit d'impôt (de 26 à 34 %), certificats d'économie d'énergie, éco-prêt à taux zéro, subventions allouées par certaines collectivités territoriales (agglomérations, départements, régions) ou par des organismes publics (l'Agence nationale de l'habitat [Anah], par exemple)... Leur attribution peut être soumise à conditions de ressources et/ou de performance : les modèles aérothermiques sur air ambiant ou extérieur et les appareils géothermiques doivent présenter un COP normatif d'au moins 2,30 ; les équipements aérothermiques sur air extrait par la ventilation mécanique contrôlée (VMC) ou héliothermiques, un COP d'au moins 2,50.

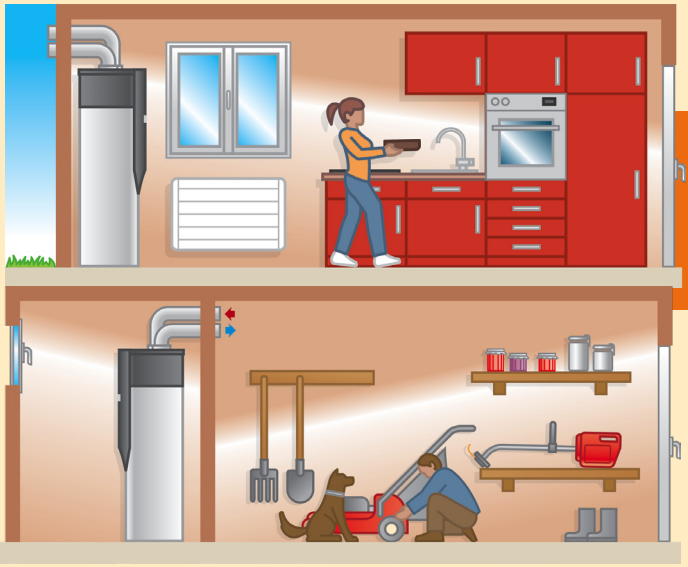

Pour comparer plusieurs devis d'installation, ayez bien en tête les critères qui importent pour ce type de matériel

Actuellement, les modèles les plus vendus sont de type aérothermique, et plus spécifiquement sur air ambiant, présentant un réservoir de 200 à 300 litres, acceptant une température de consigne maximale de 55 °C et renfermant un fluide frigorigène R134a.

- ✓ La source de calories (air ambiant, air extérieur, air extrait de la VMC, sol, soleil, eau...).
- ✓ Les seuils de température admis pour cette source.
- ✓ Les seuils de température d'eau pouvant être atteints sans le recours à la source d'énergie d'appoint.
- ✓ Les possibilités de régulation de la PAC et de la source d'énergie d'appoint (heures creuses, absence prolongée, etc.).
- ✓ La nature du fluide caloporteur (beaucoup sont en passe d'être interdits du fait de leurs effets néfastes sur l'environnement).
- ✓ Le volume du réservoir d'eau.
- ✓ Le type de compresseur (rotatif ou à pistons).

À qui s'adresser ?

Pour obtenir des conseils avant de mettre en œuvre votre projet (déterminer, notamment, si le chauffe-eau thermodynamique est la solution de production d'eau chaude sanitaire la plus pertinente pour vous), vous pouvez vous adresser à l'un des espaces Info Énergie de votre département. Vous trouverez leurs coordonnées sur le site d'Info Énergie ou sur celui de l'Ademe. Les consultations, sur rendez-vous, sont gratuites. Pour l'installation, la Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (Capeb) vous indiquera des professionnels qualifiés, en mesure de réaliser une étude préalable, indispensable pour éviter les contre-performances. S'il s'agit d'un modèle aérothermique avec une PAC intégrée, confiez les travaux à un plombier-chauffagiste ou à un électricien spécialisés. Si la PAC est déportée ("split system"), il faut impérativement faire appel à un frigoriste. De même pour les appareils héliothermiques. Pour enfouir les capteurs géothermiques dans le sol, l'intervention d'un terrassier peut se révéler nécessaire.

Ademe : ecocitoyens.ademe.fr.
Capeb : 01.53.60.50.00, capeb.fr.
Info Énergie : 0810.060.050, infoenergie.org.